

Lors du Sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants en septembre 2016, le Canada s'est engagé à :

- accroître l'aide humanitaire de 10 % en 2016-2017 par rapport aux niveaux de 2015-2016;
- accorder un financement pluriannuel au HCR;
- accroître son soutien pour l'éducation des réfugiés en prenant l'engagement de verser 20 millions de dollars sur deux ans au fonds L'éducation ne peut pas attendre.

Le fonds L'éducation ne peut pas attendre soutient le droit à l'éducation des enfants touchés par une urgence partout dans le monde. Une attention particulière est accordée aux besoins spécifiques des filles et des adolescentes.

Au Liban, le Canada s'est engagé à verser 5 millions de dollars au Programme pour la stabilisation et les opérations de paix, dans le but d'assurer la stabilité sociale et d'améliorer la sécurité des collectivités en réduisant les tensions entre les collectivités d'accueil et les réfugiés syriens.

Le Canada est reconnu comme une terre d'accueil pour les réfugiés venant de l'étranger dans le monde entier. En fait, le Canada accueille un réfugié réinstallé sur dix à l'échelle mondiale. En 2016-2017, le Canada a accueilli :

- 13 070 réfugiés pris en charge par le gouvernement;
- 16 600 réfugiés bénéficiant d'un parrainage privé;
- 2 562 réfugiés recommandés par le Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas, venant de partout dans le monde.

De plus, le système canadien d'octroi de l'asile a accordé la protection à 11 019 réfugiés qui sont arrivés au Canada de partout dans le monde en 2016-2017. Parmi eux, on trouve des Yézidis, une minorité ayant souffert aux mains de Daech en Irak et en Syrie. Le gouvernement du Canada s'est engagé à accueillir 1 200 survivants très vulnérables de la communauté yézidie avant la fin de 2017. En mars 2017, 452 d'entre eux avaient été réinstallés.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada œuvre à la protection et à la réinstallation des réfugiés. Dans le cadre de ce mandat, le Ministère mobilise également des intervenants canadiens et internationaux en vue de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des programmes opportuns, efficaces et efficaces en matière de protection des réfugiés.

Pour de plus amples renseignements, voir les [programmes canadiens pour les réfugiés](#)⁹.

9. <http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/index.asp>

INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS ET AIDE AU CANADA

La promotion des droits de la personne et la protection des réfugiés constituent une pierre angulaire de l'action humanitaire traditionnelle du Canada depuis la Seconde Guerre mondiale. Son Programme d'aide à la réinstallation prête assistance aux réfugiés pris en charge par le gouvernement et aux personnes vivant des situations semblables à celles des réfugiés qui sont accueillis au Canada. Lorsqu'elles arrivent au Canada, ces personnes sont admises pour des motifs liés à l'intérêt public ou d'ordre humanitaire. Elles bénéficient immédiatement de services essentiels, généralement pendant les quatre à six premières semaines après leur arrivée au pays, ainsi que d'un soutien du revenu mensuel pouvant s'étendre jusqu'à un an.



Le Programme d'aide à la réinstallation complète l'éventail plus large de services d'aide à l'établissement qui sont offerts aux réfugiés. Ceux qui sont désignés par un bureau des visas sont aussi admissibles au soutien du revenu du Programme d'aide à la réinstallation pendant une période allant jusqu'à six mois.

Le Programme d'établissement du Canada vise à aider les néo-Canadiens — y compris les réfugiés — à surmonter les obstacles qui caractérisent l'expérience des nouveaux arrivants. Les services d'établissement financés par le gouvernement fédéral offrent aux nouveaux arrivants un éventail de services d'information et de soutien, notamment :

- cours pour acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour atteindre leurs objectifs d'intégration;
- services sur le marché du travail pour trouver et conserver un emploi qui correspond à leur niveau de scolarité et à leur expérience professionnelle;
- appuis communautaires pour se doter de réseaux professionnels et personnels.